

COMMUNIQUÉ de PRESSE

LE MAIRE DE FOIX FAIT APPEL AUX FORCES DE L'ORDRE POUR EXPLUSER LA CGT

Depuis toujours, les hébergements des organisations syndicales sont au cœur d'enjeux politiques. Toutefois, depuis quelques années, au gré des majorités politiques et des rapports de forces sociaux, les remises en cause des hébergements se multiplient.

Déjà en 1986, suite à de nombreuses atteintes aux libertés syndicales subies par nos militant-e-s et nos organisations territoriales, la CGT déposait une plainte auprès de l'OIT (organisation internationale du travail) qui, dans un rapport sans équivoque, dénonçait les multiples remises en cause des hébergements des syndicats CGT et reprochait d'autre part au gouvernement français de ne pas avoir pris de dispositions ni actions visant à garantir ou à restaurer les droits d'hébergements des syndicats Français.

Malgré la recommandation de l'OIT, les remises en cause arbitraires des hébergements continuent aujourd'hui à se multiplier. Certains dossiers sont devenus célèbres : Châteauroux, Chartres, Saint Quentin, Evreux, Villejuif, Bobigny et Foix, etc.

Les structures territoriales syndicales sont, pour les salarié-e-s en situation d'exclusion ou d'isolement, la seule possibilité de s'organiser collectivement tel que garanti par la Constitution française pour faire valoir leurs droits économiques et sociaux. Les unions locales de la CGT et les bourses du travail constituent des lieux d'accueil très fréquentés avec plus d'un million de citoyen-ne-s qui s'y rendent chaque année.

À Foix et ses environs, ce sont des milliers de salarié-e-s qui travaillent dans des entreprises qui n'ont pas de syndicat organisé, notamment dans les TPE. Ces salarié-e-s, les privé-e-s d'emplois et les retraité-e-s ont besoin de l'union locale CGT pour les accueillir.

Or, à la demande du Maire de Foix, un jugement a prononcé le 5 décembre 2018 l'expulsion de la CGT de locaux syndicaux dont elle disposait depuis de nombreuses années. Et, récemment, le Maire a demandé aux forces de l'ordre d'intervenir dans les jours qui viennent.

La CGT mobilisera toutes ses forces pour empêcher cette expulsion injustifiée.

Un premier rassemblement régional est prévu ce jeudi 14 mars devant la mairie de Foix à 10h30.

Montreuil, le 14 mars 2019